

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de la société

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit :
CableFree® Produit Ameublissant

Numéros d'identification de produit : CF-35, CF-35C, CF-128, CF-640; CF-XXX (où XXX est le code du package.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Retrait de câble

Liste des avis contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation

11222 – 60th Street North

Stillwater, MN 55082 USA

Tél: 1-651-430-2270

Email: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC : 1-800-535-5053 (USA) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Liquide inflammable, Cat 4, H227

Sensibilité cutanée, Cat 1, H317

Irritation oculaire, Cat 2, H319

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: Distillates de pétrole, lumière hydrotraité; d-limonène, alcools éthoxylés



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H227 Liquide combustible

H317 Peut causer une réaction allergique cutanée

H319 Provoque une grave irritation des yeux

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser un brouillard d'eau, une mousse, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour éteindre.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
P501	Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

Composant	N ° CAS	EC #	Poids %
Distillats de pétrole, lumière hydrotraité	64742-47-8	265-149-8	<10
d-limonène	5989-27-5	227-813-5	<10
Alcools éthoxylés	68439-46-3	500-446-0	< 3

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire:	En cas d'irritation des yeux due à l'exposition aux vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Rincer les yeux à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas de contact direct avec les yeux, rincez à grande eau pendant 15 minutes. Demander de l'aide médicale.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés ; rincer soigneusement la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.
Inhalation (respiration):	En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournissez de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Demander une aide médicale immédiate.
Ingestion (avalée):	Ne pas faire vomir ou donner quoi que ce soit par la bouche. Si la victime est somnolente ou inconsciente, placez-la sur le côté gauche, la tête en bas. Ne laissez pas la victime sans surveillance. Demander de l'aide médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial nécessaire.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, poudre extinctrice ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse et sous-produits :

La combustion génère du CO, du CO₂ et de la fumée. La fumée peut être âcre et les émanations irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à pression de pression. Le récipient scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles pour nettoyer le déversement. En cas de déversement dans un espace confiné, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs. Pour les secouristes : utiliser une protection respiratoire : appareil de protection respiratoire semi-facial ou complet avec filtre (s) pour vapeurs organiques en cas de déversement dans un espace confiné. Des gants de travail résistant aux hydrocarbures aromatiques sont recommandés. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées en cas de risque de projection ou de contact avec les yeux. Pour les petits déversements : des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats.

6.2 Précautions environnementales:

Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer le déversement pour empêcher toute pénétration dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

6.3 Méthodes Matériaux de confinement et de nettoyage :

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. Recueillir autant que possible le produit déversé en utilisant des outils anti-étincelles et transférer dans un conteneur. Sceller le conteneur. N'oubliez pas que l'ajout d'un matériau absorbant ne change en rien le risque de toxicité ou d'inflammabilité.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Se laver à fond après la manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement. Éviter le contact avec des agents oxydants (chlore, acide chromique, etc.)

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder son calme. Stocker à l'écart des acides et des agents oxydants.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la brochure sur ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Distillats de pétrole, lumière hydrotraitee (64742-47-8)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme	Limite d'exposition à court terme - 15 minutes
	8 heures TWA	
Fabricant, RCP * TWA	1200 mg / m ³	-
Etats-Unis, ACGIH TWA	Non-établi	Non-établi
USA, OSHA PEL	2000 mg / m ³ , 500 ppm (en tant que distillats de pétrole (naphta))	-
Colombie britannique	200 mg / m ³	-
Alberta, Québec, Yukon, Saskatchewan, Ontario *	Non-établi	-

D-Limonene (5989-27-5)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme	Limite d'exposition à court terme -
	8 heures TWA	15 minutes
États-Unis ACGIH TWA	Non-établi	Non-établi
USA OSHA PEL	Non-établi	Non-établi
Alberta, Québec, Yukon, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Ontario *	Non-établi	Non-établi

* procédure de calcul réciproque pour les hydrocarbures totaux

** Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont tous basés sur les valeurs limites actuelles de l'ACGIH. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une version plus ancienne ACGIH. Le Nunavet et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement basés sur les TLV actuelles de l'ACGIH.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, la protection respiratoire est recommandée. Utilisez un respirateur ou un masque à gaz muni de cartouches contre les vapeurs organiques (approuvé par le NIOSH) ou utilisez l'équipement pneumatique fourni.

Gants de protection:

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, le port de gants imperméables est recommandé pour éviter le dessèchement et une irritation éventuelle. Si le contact avec les avant-bras est probable, porter des gants de style gantelet.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile

Épaisseur suggérée: Pour un contact de courte durée (<15 minutes), utilisez éclaboussures 0,2 mm.
Pour un contact complet, utilisez 0,4 mm

Nitrile, épaisseur minimale de 0,38 mm ou matériau de barrière de protection comparable ayant un niveau de performance élevé pour les conditions d'utilisation par contact continu, pénétration perméable minimum 480 minutes conformément aux normes CEN EN 420 et EN 374

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autre équipement de protection:

Il est suggéré de disposer d'une source d'eau propre dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.



9. Physique et chimique

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Liquide blanc laiteux et filandreux avec une légère odeur d'agrumes.
Seuil d'odeur:	Indisponible
pH:	Indisponible
Point de congélation:	Indisponible
Point d'ébullition:	IBP 212 ° F / 100 ° C
Point de rupture:	167 ° F (75 ° C), en vase clos (PMCC)
Taux d'évaporation:	<0,1 (acétate de n-butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable aux liquides
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	Indisponible
La pression de vapeur:	Indisponible
Densité de vapeur (Air = 1):	Indisponible
Poids spécifique (H₂O = 1):	0,98

Solubilité dans l'eau:	> 80%
Coefficient de partage n-octanol / eau:	Indisponible
La température d'auto-inflammation:	Indisponible
Température de décomposition:	Indisponible
Viscosité:	1500 - 5000 cps. @ 10 tours.

9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids):	93-94%
Contenu en COV:	152 g / l

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Voir les titres restants à la section 10.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë

Contact oculaire:

Un contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

Contact avec la peau:

Une exposition prolongée ou répétée de la peau peut éliminer les huiles, provoquer des rougeurs, un dessèchement et des gerçures. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux irritations cutanées causées par ce produit.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Cela peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Inhalation (respiration):

Les vapeurs peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations de vapeur excessivement élevées peut provoquer une dépression du système nerveux central (par exemple, somnolence, vertiges, perte de coordination et fatigue). Les personnes dont la fonction pulmonaire est altérée peuvent rencontrer des difficultés respiratoires supplémentaires en raison des propriétés irritantes de ce produit.

Ingestion:

Le matériau a un faible niveau de toxicité orale. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif et une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, vertiges, perte de coordination et fatigue).

Toxicité pour les animaux:

Distillats de pétrole, lumière
hydrotraité: DL₅₀ (rat oral) > 5000 mg / kg

	DL ₅₀ (lapin cutané) > 2000 mg / kg
	CL ₅₀ (rat inhl) > 4,3 mg / L, 4 heures
d-limonène:	DL ₅₀ (rat oral) > 5000 mg / kg
	DL ₅₀ (lapin cutané) 5000 mg / kg
	RD ₅₀ 1000 ppm

Danger d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires en fonction des propriétés physico- chimiques du matériau.

Exposition chronique:**Toxicité pour la**

reproduction: Indisponible.

Mutagénicité: Indisponible.

Tératogénicité: Indisponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Aucune donnée de point final.

Produits**toxicologiquement**

synergiques: Indisponible.

Statut cancérogène:

NTP , IARC , OSHA et aucun de ses composants n'a identifié cette substance comme cancérogène ou probablement cancérogène .

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Toxicité aquatique: Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité: Devrait être biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'information disponible

12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce produit ne contient pas de substance PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets indésirables: Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations sur le transport
--

Numéro ONU:	Non listé
Nom d'expédition des Nations unies:	N'est pas applicable
Classe (s) de danger pour le transport:	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable
Dangers environnementaux:	Aucun connu
Précautions spéciales:	Aucun connu
TMD :	Non réglementé
OACI / IATA- DGR :	Non réglementé
IMDG :	Non réglementé
ADR / RID:	Non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Etats-Unis Fédéral et Etat

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312	<u>Aigu</u> Non	<u>Chronique</u> Non	<u>Feu</u> Oui	<u>Pression</u> Non	<u>Réactif</u> Non
--	--------------------	-------------------------	-------------------	------------------------	-----------------------

Composants	CERCLA / SARA Sec 302	SARA Sec. 313
	<u>RQ de substance dangereuse</u>	<u>Libération toxique</u>
	<u>EHS TPQ</u>	

Les composants ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

Cotes NFPA:	Santé:	1
	Feu:	2
	Réactivité:	0

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou de situation similaire. Les cotes de risque sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT : ce produit peut vous exposer au benzène, à l'éthylbenzène, au cumène et au naphthalène reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer, ainsi que par le toluène et le benzène reconnus par l'État de Californie pour causer des anomalies congénitales et / ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, visitez le site www.p65warnings.ca.gov.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste des candidats REACH $\geq 0,1\%$ SCL . Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS , Directive 92/32 / CEE. Ne contient aucune substance REACH avec les restrictions de l'annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé en fonction des critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

Australie

Tous les composants sont répertoriés dans l'AICS.

Dangereux selon les critères de NOHSC Australia.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes :

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique sur un organe cible

DL₅₀ = dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:

H227 Liquide combustible
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319 Provoque une grave irritation des yeux

Procédure de classification

Test physique
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.

Date de révision: 25 février 2022
Numéro de révision: 8 NA
Remplace: 20 septembre 2018
Autre: Anglais vers français; 9 mars 2022
Indication de changements: Section 8.2 mise à jour ; informations supplémentaires sur les EPI.
Rédigé conformément aux dispositions de la norme OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont réputées fiables. Cependant, le fournisseur ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et toutes les responsabilités liées à la manipulation de ce produit.